Procès-verbal

Assemblée générale extraordinaire de l'AVEP1

22 septembre 2026

Lausanne – Maison du Peuple

L'assemblée débute à 18h30.

1. Accueil et bienvenue

Sophie Bähni, présidente de l'AVEP1, remercie chaleureusement les participant·e·s présent·e·s à l'assemblée générale extraordinaire (16 membres présent·e·s et 2 non-membres présents). Elle remercie la SPV pour la co-organisation de cette assemblée et leur soutien.

Sophie Bähni précise que l'AG sera suivie d'un apéritif.

Elle rappelle que les non-membres peuvent intervenir mais n'ont pas le droit de vote et demande aux participant·e·s de s'annoncer distinctement pour la prise de notes. Le PV sera ensuite anonymisé.

Sophie Bähni présente l'ordre du jour envoyé dans la dernière newsletter.

2. Nomination des scrutateurs·trices

Isabelle Bernet et Marielle Castellino se proposent et sont nommées pour être scrutatrices de l'assemblée.

3. Historique 2025-2026

Sophie Bähni présente l'historique pour remettre du contexte autour des 9 mesures présentées par le Département lors de la rentrée 2026.

2024 : pétition concernant les 1-2P, soutenue par le SSP, SUD et la SPV. Cette pétition a toutefois été rejetée par le Grand Conseil.

Avril 2025 : Prise de position « Des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P ».

Mai 2025 : AG extraordinaire afin de préparer la journée d'action et le rassemblement du 16 juin 2025.

À la suite de cette mobilisation, le Département a décidé d'organiser des rencontres avec les organisations syndicales.

Décembre 2025 : 1ère rencontre avec le Département sur la thématique des violences en 1-2P

Mars 2026 : Résolution intitulée « Pour un premier cycle fort », afin de défendre le cycle 1 et non pas uniquement les 1-2P.

Juillet 2026 : Deuxième rencontre au cours de laquelle le Département a présenté les mesures sur lesquelles il avait travaillé.

Septembre 2026 : Troisième rencontre consacrée à la discussion de ces mesures. Dans le *Majuscule*, il y a un article qui présente les commentaires que la SPV et l'AVEP1 ont transmis au Département.

4. Présentation des mesures, position de l'AVEP1 et de la SPV et bilan après le 17 septembre.

Lucie Kemmling, co-présidente de la SPV, et Sophie Bähni présentent les 9 mesures proposées par la DGEO ainsi que la 10ème ajoutée par l'AVEP1 et la SPV.

Pour chaque mesure, le point de vue de l'AVEP1 et la SPV est présenté ainsi que les précisions reçues le 17 septembre (cf. tableau annexe p. 1 et 2).

4.1 Augmentation du taux enveloppe par élève de 1-2P

Une membre précise qu'après intervention de sa part, sa direction transmet maintenant clairement et de manière transparente l'utilisation des PET.

Lucie Kemmling précise que ces périodes PET sont maintenant pérennes au niveau du budget. En revanche, l'attribution de ces périodes ne l'est pas et qu'il faut s'assurer que ces mesures soient bien attribuées aux 1-2P.

Une membre précise que, dans son établissement, une classe a bénéficié de toutes les périodes PET l'année passée.

4.2 Octrois provisoires de MR

L'enseignant·e peut demander de l'aide sur la base de ces 3 critères :

- non-entrée dans le collectif
- suspicion de troubles
- participation scolaire invalidante

Une membre soulève la difficulté d'obtenir parfois l'autorisation des parents, ce qui pourrait être un obstacle à l'obtention des MR.

4.3 Octroi de MR pour 240 élèves supplémentaires

4.4 Renforcement de l'AI non ciblée en 1-4P

4.5 Actualisation des règlements internes des établissements

Une membre soulève la question de la responsabilité lorsque plusieurs "départements" travaillent ensemble et s'il serait possible de demander à la DGEO qui prend le lead dans ces situations extrêmes.

Une membre soulève la problématique des listes d'attente dans les écoles spécialisées, une fois que les parents sont enfin convaincus.

4.6 Renforcement et développement des espaces-ressources

Le département questionne et demande d'utiliser les ressources des établissements. Malheureusement, ce sera aux Directions de faire preuve d'ingéniosité.

4.7 Conférences et formations négociées

4.8 Protocole en cas de débordement

4.9 Brochure Absentéisme : Prévenir - Repérer - Intervenir

4.10 Effectif de classe

Une membre note que certain·es collègues refusent parfois les aides, ce qui est très frustrant, car elle se bat pour en obtenir davantage.

5. Discussions et commentaires

La salle s'est exprimée au fur et à mesure du point 4 (cf. tableau annexe page 3 et 4)

6. Prise de position

Lucie Kemmling présente la prise de position "Résolution AVEP1 – mesures cycle 1". Elle explique que le fonctionnement de la SPV est de suivre l'avis des membres. Elle explique que SSP a hésité à quitter la table lors de la dernière réunion.

La position SPV et de l'AVEP1 est de saluer les mesures comme un premier pas mais de continuer à collaborer et garder un lien avec le Département, ce que la SPV a depuis longtemps, pour faire évoluer ces mesures en fonction des besoins du terrain. La salle est d'accord avec cela et ne souhaite pas se retirer des négociations.

Une membre propose, pour faire entendre nos besoins au Grand Conseil, de prendre le problème à l'envers en prenant les derniers résultats PISA et en disant que si actuellement le niveau est tel, qu'en sera-t-il dans 10 ans avec nos élèves ? Elle relève également qu'actuellement on entend parler presque uniquement que des élèves TDAH/TOP/TSA et qu'on oublie les élèves dys qui sont toujours présents, mais pour qui nous avons moins de temps à consacrer. Elle relève aussi que les PPLS font de moins en moins de diagnostique par manque de temps.

Une membre demande si on aurait le droit de se détacher des 2 autres syndicats lors de l'AG du personnel du 1er octobre, car la SPV ne reconnaît pas les décisions prises lors de ces AG. Lucie Kemmling explique que cela est possible et ne péjorerait pas les discussions avec le département.

6.1 Discussion

La parole est donnée à la salle à propos de cette résolution.

6.2 Liste des actions possibles

Ce point n'a pas été abordé lors de l'AG.

6.3 Vote

La prise de position ainsi modifiée (ci-dessous) est soumise au vote.

Les propositions de modifications sont acceptées à l'unanimité.

La résolution est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

SPV SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Résolution AVEP1 - mesures cycle 1

AG extraordinaire du 22 septembre 2026

Constats :

- Les mesures proposées à la rentrée 2026 par le Département ne se sont pas concrétisées.
- Le nombre d'élèves aux situations complexes ne cesse d'augmenter dans les classes d'où des besoins en aide de plus en plus importants.
- Le nombre d'élèves en attente de MR ou de place en structure spécialisée croît continuellement.
- Le personnel enseignant est usé de devoir être sur tous les fronts.
- Le soutien au groupe classe, par la diminution des effectifs de classe et l'augmentation de la dotation en période des élèves du cycle 1, est encore insuffisant. Cela ne permet pas qu'un maximum d'élèves puisse atteindre les objectifs du PER dans un climat propice aux apprentissages.
- Les spécificités du cycle 1 sont encore largement sous-estimées.
- L'accès aux PPLS reste restreint et avec un temps d'attente important.

L'assemblée de l'AVEP1 réaffirme :

- Le mandat donné au comité de l'AVEP1 et à la SPV de négocier des mesures concrètes et rapides pour le cycle 1.
- Les positions prises dans le document « Position AVEP1-SPV », avec les commentaires ajoutés et donne mandat à l'AVEP1 et à la SPV de les défendre auprès du DEF.
- Sa volonté de mener des actions ponctuelles sur le terrain pour continuer à faire entendre nos revendications.

7. Calendrier pour la suite et divers

1er octobre : assemblée du personnel

Février 27 : le budget aura été voté et la SPV pourra tenter de faire bouger les curseurs

Note de Lucie Kemmling : les PPLS, ainsi que la transition école-famille qui devaient être abordées l'année passée, le seront prochainement

8. Clôture

Sophie Bähni remercie les personnes présentes pour leur attention et leur participation.

L'assemblée est levée à 20h32.